

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES  
PYRÉNÉES ORIENTALES POUR L'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE : INTÉGRATION  
D'UN DÉPÔT À EYNE**

Séance du 17 décembre 2025  
Dûment convoqué le 9 décembre 2025

En l'an 2025, le mercredi 17 décembre à 17 heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis en séance publique, sous la présidence de M. Pierre BATAILLE, Président de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes.

**Présents (19)** : J.-P. ASTRUCH, P. BATAILLE, P. CAMPS, J. CORDELETTE, J.-L. DEMELIN, M. GARCIA, J. GARRABE-POUGET, S. GAUMOND, J.-L. LACUBE, C. LANDRIEU, J.-D. LAPORTE, S. POLATO, M. POUDADE, S. PRUDENTOS, P. RIU, M. SANTANACH, A. TAHOSES, S. VAILLS, C. VERDAGUER.

**Absents (14)** : H. BAUDET, M. BLANC, A. BOUSQUET, C. DELIAS, F. DESCLAUX, A. HUG, A. LUNEAU, F. MARTIN, C. NOLIN, F. OMAHSAN, P. PETITQUEUX, S. PONSAS, M. RIFF, G. VICENS.

**Pouvoirs (3)** : P.-L. LE TAON-BARRES (à J.-L. DEMELIN), D. MARIN (à M. POUDADE), P. BLANQUE (à P. BATAILLE)

Secrétaire de séance : Joelle CORDELETTE.

Acte n° : CCPC-2025351-016

**Rapport**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles ...

**CONSIDÉRANT** Le succès des médiathèques Pyrénées Catalanes.

**CONSIDÉRANT** La volonté de la commune d'Eyne d'intégrer le réseau des médiathèques, sous la forme d'un dépôt.

**CONSIDÉRANT** la possibilité pour nos médiathèques d'assurer ce dépôt sur nos fonds documentaires propres

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'une prestation sur notre SIGB pour l'intégration informatique du futur dépôt d'Eyne

**CONSIDÉRANT** la possibilité d'être financé en partie par le département des Pyrénées Orientales

**Après avoir entendu l'exposé du Président,**

Il est proposé au conseil communautaire :

- De valider la demande de subvention auprès du Conseil départemental des Pyrénées Orientales pour le projet d'intégration de la commune d'Eyne sous forme de dépôt dans notre réseau de médiathèques au taux maximal possible.

Accusé de réception en préfecture  
066-246600464-20251217-CCPC-2025351-16-DE  
Date de réception préfecture : 22/12/2025

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide  
(à l'unanimité) :**

- De valider la demande de subvention auprès du Conseil départemental des Pyrénées Orientales pour le projet d'intégration de la commune d'Eyne dans notre réseau médiathèques au taux maximal possible
- D'autoriser le Président à signer tout document en ce sens.

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci—dessus.

Affiché le :  
Transmis en sous-préfecture le .....  
Document exécutoire à compter du .....



Accusé de réception en préfecture  
066-246600464-20251217-CCPC-2025351-16-DE  
Date de réception préfecture : 22/12/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa notification et de sa réception par les services du contrôle de légalité.